



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

162 rue du Brome
St-Augustin-de-Desmaures Qc G3A 2P5
Téléphone : (418) 878-8901
Télécopieur : (418) 878-8980
Numéro sans frais : 1 888 523-2863
Courriel : info@fedecp.com

AFFILIATION / 2022 Partenaire

- Renouvellement
 Nouveau membre

Réservé à la Fédération

Date d'affiliation : _____
Numéro de chèque : _____
Date du chèque : _____

Numéro de l'organisme : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Site Internet : _____ Nombre de membres s'il y a lieu : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____

Ville : _____ Code postal : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type d'organisme :

- | | | |
|--|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Association de chasse et/ou pêche | <input type="checkbox"/> Foresterie | <input type="checkbox"/> Pourvoirie |
| <input type="checkbox"/> Centre de formation / École | <input type="checkbox"/> Municipalité | <input type="checkbox"/> SÉPAQ |
| <input type="checkbox"/> Corporation | <input type="checkbox"/> Organisme de bassin versant | <input type="checkbox"/> ZEC |
| <input type="checkbox"/> Autres : préciser | | |

Champ(s) d'activité(s) (cocher la(les) case(s) qui vous concerne)

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Aménagement/Restauration faunique | <input type="checkbox"/> Évènements-bénéfices | <input type="checkbox"/> Piégeage |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Fête de la pêche | <input type="checkbox"/> Relève / Initiation |
| <input type="checkbox"/> Chien de chasse | <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Sauvagine |
| <input type="checkbox"/> Dindon | <input type="checkbox"/> Pêche d'hiver | |
| <input type="checkbox"/> Autres : préciser | | |

UN GESTE CONCRET DE PARTENARIAT!

LA MISSION ET LES VALEURS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

Sa mission est de représenter et de défendre les intérêts des chasseurs et pêcheurs du Québec, de contribuer à l'éducation sur les pratiques sécuritaires et de participer activement à la conservation et à la mise en valeur de la faune afin d'assurer la pérennité des ressources et la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles, patrimoniales et récréatives.

Pour réaliser sa mission et agir dans le cadre des enjeux mentionnés ci-dessous, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs se base toujours sur les valeurs de son organisation et de ses membres soit le travail bénévole, le respect des personnes, des genres et des communautés, la reconnaissance de la faune comme étant un bien collectif, le partage équitable des ressources fauniques, les comportements éthiques dans la pratique, la promotion des activités de prélèvement faunique et de leur valeur économique ainsi que la conservation de la faune et de ses habitats.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

- Mise en valeur de la chasse et la pêche
- La conservation et ses défis
- La relève (pêche, chasse, CA régionaux et provincial, bénévoles, etc.)
- L'accessibilité universelle (accès aux plans d'eau, milieux périurbains, etc.)
- Promotion d'une politique faunique nationale

LES MEMBRES PARTENAIRES

Peuvent adhérer comme membres PARTENAIRES, les corps publics, les sociétés commerciales, les organismes à but non lucratif ou non, les municipalités et groupements qui auront adhéré à la Fédération et à ses objectifs.

Le conseil d'administration de la Fédération se réserve le droit de refuser l'affiliation d'une association ou d'un organisme comme membre partenaire, dans le cas où les objectifs du demandeur seraient en conflit d'intérêts avec la mission de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Les membres partenaires peuvent assister à l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, à titre d'observateur.

L'assemblée générale de la Fédération se réunit une fois l'an, dans les 120 jours suivant la fin de son année fiscale (31 décembre), généralement la troisième fin de semaine d'avril.

La cotisation d'un membre partenaire est de 150 \$ annuellement.

La moitié de la cotisation d'un membre partenaire sera redistribuée à la régionale de la Fédération qui aura agi d'intermédiaire entre la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et le membre partenaire.

Être MEMBRE PARTENAIRE de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs c'est :

Encourager les activités qui visent la conservation et la mise en valeur de la faune québécoise et de ses habitats.

Reconnaître la valeur inestimable de l'héritage faunique québécois et s'engager concrètement en faveur de son maintien et de sa mise en valeur.

Adhérer à une mission qui est de contribuer, dans le respect de la faune et de ses habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles et sportives.

Les avantages d'être MEMBRE PARTENAIRE de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Une visibilité accrue dans le milieu de la faune et un contact privilégié avec le réseau de ses utilisateurs.

Un intermédiaire crédible entre les utilisateurs de la faune et le monde municipal.

Une documentation novatrice sur le partage d'idées des différents utilisateurs de la forêt et de la faune.